

# Sensibiliser le Locataire à la Maîtrise de ses Dépenses Energétiques

**DURÉE**

1,00000 jours (soit 8 heures)

**PRIX**

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Tout personnel ayant un rôle d'information et de conseil auprès des locataires

**PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Répertorier les facteurs générateurs d'une consommation d'énergie dans un parc locatif. Identifier les dépenses énergétiques liées au bâti et celles relevant du comportement des locataires.
- Mener un projet de maîtrise des consommations d'énergie.

**PROGRAMME****Généralités sur l'énergie et ses enjeux**

- Historique de l'énergie
- Consommation d'énergie et effet de serre
- Energie et budget
- Les différentes conceptions du confort (technique, culturel, sociologique...)

**Les consommations d'énergie et leur coût**

- Chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage
- Appareils électroménagers

**Les dysfonctionnements énergétiques**

- Méthode d'analyse des consommations et coûts
- Etat et gestion des équipements

**Les solutions adaptées au milieu locatif**

- Enjeux financiers pour la famille
- Argumentaire technique, juridique et économique



- Présentation du projet de maîtrise des consommations

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP1**

